

Groupe de travail sur la transformation du secteur forestier canadien

Mandat

1. Mandat

La mise sur pied du Groupe de travail sur la transformation du secteur forestier canadien vise à cerner les actions prioritaires et les trajectoires permettant à l'industrie ainsi qu'aux gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux d'accélérer la transformation – ainsi que la compétitivité et la durabilité à long terme – du secteur forestier canadien.

2. Objectifs

Le Groupe de travail aura pour objectifs :

1. **d'étudier comment le secteur forestier canadien peut contribuer le plus possible aux nouveaux investissements en logement**, notamment en déterminant ce qui est requis de la part de l'industrie et des gouvernements pour accroître rapidement l'utilisation de méthodes modernes de construction (c.-à-d. le bois massif, les systèmes modulaires et la fabrication préfabriquée);
2. **de chercher des voies de diversification des produits**, y compris les bioproduits, les matériaux de bois avancés et la fabrication à valeur ajoutée;
3. **de cerner les possibilités de diversification des marchés** afin d'élargir l'accès à de nouveaux marchés et de renforcer la position du Canada dans les marchés existants;
4. **d'examiner les améliorations possibles en matière de productivité et d'efficacité**, y compris l'innovation, la numérisation et l'adoption de technologies avancées;
5. **d'élaborer une feuille de route de transformation de haut niveau** présentant les actions prioritaires, les conditions habilitantes et les trajectoires possibles d'investissement en vue d'une croissance durable et résiliente;
6. **de formuler des recommandations concrètes** concernant l'optimisation des possibilités de coupe autorisée par province et territoire.

3. Coprésidence et membres

Le Groupe de travail sera coprésidé par **deux hauts dirigeants de l'industrie forestière canadienne**, l'un provenant de l'Ouest canadien et l'autre du centre ou de l'Est du Canada. Les coprésidents superviseront conjointement le plan de travail, le calendrier des réunions, la mobilisation des intervenants et les recommandations finales.

La composition du Groupe de travail (voir l'annexe A) comprend un éventail de dirigeants de l'industrie de partout au Canada, en mettant l'accent sur ceux qui possèdent une expérience en transformation des opérations, en opérations forestières intégrées, en fabrication de logements modulaires, en innovation, en commerce et en développement économique des Premières Nations.

Des experts en la matière pourraient être invités à participer à des discussions thématiques ou à soumettre des contributions.

4. Produits livrables

À la fin de son mandat, le Groupe de travail produira un rapport comprenant des recommandations, notamment la définition et l'évaluation des actions prioritaires et des conditions habilitantes, lesquelles pourraient inclure :

- des occasions stratégiques de modernisation du secteur;
- des considérations liées à la participation des peuples autochtones et à la réconciliation;
- des recommandations visant à améliorer la compétitivité et la résilience;
- des orientations pour la mobilisation de capitaux privés;
- des possibilités d'investissements publics ciblés ou de soutien stratégique;
- une liste des domaines nécessitant une analyse plus approfondie ou une collaboration à plus long terme.

5. Gouvernance et fonctionnement

Un petit secrétariat, coordonné par Ressources naturelles Canada et FPInnovations, fournira un soutien logistique, consultatif, analytique et administratif, y compris le remboursement des coûts admissibles pour les huit membres du Groupe de travail participants.

Afin de protéger la nature sensible et indépendante des discussions :

- a. les réunions du Groupe de travail se tiendront à huis clos. La participation de délégués ou de personnes non membres du Groupe de travail n'est pas autorisée;
- b. des membres du secrétariat assisteront aux réunions afin d'appuyer les travaux du Groupe de travail;
- c. les membres du Groupe de travail et du secrétariat seront assujettis à des ententes de non-divulgence;
- d. FPInnovations coordonnera l'hébergement et la location des salles de conférence, et se chargera du remboursement des frais de déplacement admissibles des membres du

Groupe de travail, conformément aux modalités et aux plafonds habituels de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte.

Les coprésidents veilleront à une participation équilibrée, à la réalisation de progrès en temps opportun et à une communication transparente avec les membres.

Les recommandations finales seront soumises conjointement par les coprésidents au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

6. Durée

Le Groupe de travail exercera ses activités pendant **une période maximale de 90 jours** à compter de la date de sa première réunion. Des prolongations seraient envisagées uniquement dans des circonstances exceptionnelles.

Annexe A – Composition du Groupe de travail

COPRÉSIDENTS		
Ken Kalesnikoff	Chef de la direction	Kalesnikoff
Frédéric Verreault	Vice-président directeur	Chantiers Chibougamau
MEMBRES		
Brad Carr	Chef de la direction	Mattamy Homes Canada
Jim Irving	Co-chef de la direction	J.D. Irving Ltd., Kent Homes
Lennard Joe	Directeur exécutif	BC First Nations Forestry Council
Don Roberts	Chef de la direction	Nawitka Capital Advisors Ltd.
Luc Thériault	Chef de la direction	Produits du bois, et président – Canada, Domtar Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre
Lana Payne	Présidente nationale	Unifor